



Rapport de gestion 2021.

Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux.

epona.

Epona
Av. de Béthusy 54
Case postale 162
1000 Lausanne 12
+41 58 900 78 78

www.epona.ch

Table des matières.

| | |
|--|----|
| Message du Président | 4 |
| Chiffres-clés | 7 |
| Conseil d'administration | 8 |
| Comité de direction | 9 |
| Message de Julie Besson, Directrice générale | 10 |
| Soutien du Groupe Vaudoise à Epona | 12 |
| L'esprit tranquille avec Europ Assistance | 14 |
| Commentaires sur l'exercice | 16 |
| États financiers | 18 |
| Rapport de l'organe de révision | 34 |

Message du Président.

Pour le meilleur

Il y a 120 ans, nous avons été les pionniers de l'assurance pour animaux. Pendant 120 ans, nous avons été au front pour développer cette activité et l'adapter aux besoins des propriétaires d'animaux domestiques. Nous l'avons fait avec un enthousiasme qui a permis de gagner la confiance d'un nombre croissant de clients-assurés. Aujourd'hui, à contrecœur mais pour le meilleur, nous transmettons cet acquis. Nous faisons un pas en arrière. A l'avenir, nous continuerons à suivre l'évolution de cette branche économique, mais nous le ferons à distance, laissant à d'autres les responsabilités opérationnelles.

Soyons francs, ce changement nous a été imposé par la réalité du terrain. Ce rapport annuel en atteste: financièrement, nous nous sommes trouvés en 2021 à la croisée des chemins. De telle sorte que l'avenir sera différent de ce que nous avons pu imaginer et espérer il y a encore quelques années. Mais cet avenir existe, et c'est là l'essentiel, car les choses auraient aussi pu mal tourner, comme le savent nos sociétaires. Depuis plus d'une année, nous avons redoublé d'efforts pour les informer sur l'état de nos affaires. Des propositions leur ont été soumises. C'est en connaissance de cause qu'ils ont suivi les recommandations de leur direction.

En résumé, la structure juridique d'Epona a subi en 2021 une transformation en profondeur. Nous étions une coopérative qui gérait un portefeuille de polices d'assurance. Désormais, ce portefeuille a été transféré dans une société anonyme qui porte le même nom – Epona SA – mais dont les propriétaires ont changé. La nouvelle répartition des actions entre la coopérative historique (10%) et La Vaudoise (90%) témoigne des engagements financiers de chaque partie.

Encore une fois, toujours sans ambages, disons-le: sans le soutien financier décidé et substantiel de La Vaudoise, il aurait été difficile, voire impossible de maintenir à flot nos activités. C'est l'occasion pour moi de remercier à nouveau M. Jean-Daniel Laffely, CEO de La Vaudoise, et ses équipes, pour leur approche visionnaire.

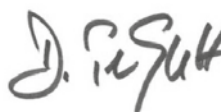
Ainsi, au 31 décembre 2021, une page – en fait, tout un chapitre, voire un tome entier – de l'histoire de notre coopérative s'est tournée. De mon point de vue, le verre est à moitié plein, puisque la coopérative continue d'exister, que son nom – Epona – continue à rayonner, que son histoire, ses valeurs et ses racines mutualistes vont perdurer. C'est notre plus belle satisfaction.

Parallèlement, nous continuons à détenir une participation dans Epona SA, laquelle constitue désormais notre principale raison d'être. Ces prochaines années, il ne tiendra qu'à nous de nous réorganiser et de lancer de nouveaux projets. Nos sociétaires auront un rôle à jouer dans ce processus de renouveau. Nous sommes à l'écoute de leurs propositions.

Malgré un pincement au cœur bien compréhensible, je veux donc tirer un bilan positif de l'année écoulée. L'engagement exemplaire de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, emmenés par notre directrice générale, Mme Julie Besson, restée toujours sereine et solide dans l'adversité, a rendu possible une transition de la coopérative Epona vers la société anonyme Epona SA qui a déjà commencé à porter ses premiers fruits. Entre 2020 et 2021, le chiffre d'affaires a augmenté de plus de CHF 2 millions. La croissance est donc au rendez-vous. Une croissance qui n'est pas un but en soi, mais la preuve que les prestations offertes par Epona répondent à un véritable besoin.

Une croissance qui ne permet pas encore – et c'est là le verre à moitié vide – d'effacer les pertes accumulées. Le chemin vers le retour aux exercices bénéficiaires est encore long. Mais la direction prise est la bonne. Il reste à inventer le parfait équilibre entre la satisfaction des attentes des propriétaires d'animaux domestiques et la pérennisation des activités d'assurance. A ma connaissance, aucun assureur suisse ne l'a trouvé à ce jour.

Forte de cette alliance, Epona, j'en suis persuadé, tiendra désormais l'un des premiers rôles et saura rendre rentable ce métier dans un proche avenir, dans l'intérêt de tous: propriétaires d'animaux, actionnaires et sociétaires confondus.



Pierre-Alain Glatt
Président du Conseil d'administration





Chiffres-clés.

| | 2021 | 2020 |
|------------------------------|------------|------------|
| Primes brutes | 14.230 Mio | 11.918 Mio |
| Prestations d'assurance | 14.170 Mio | 6.800 Mio |
| Charges d'exploitation | 5.484 Mio | 4.807 Mio |
| Résultats de l'exercice | -1.8 Mio | -0.8 Mio |
| Provisions techniques | 0.021 Mio | 7.783 Mio |
| Placements | 0.596 Mio | 9.864 Mio |
| Fonds propres | 0.974 Mio | 2.769 Mio |
| Effectifs des collaborateurs | 25.5 EPT | 22.2 EPT |
| Année de fondation | 1901 | |

LES SEGMENTS OPÉRATIONNELS (croissance entre 2020 et 2021)



Conseil d'administration.



Pierre-Alain Glatt

Président du Conseil d'administration,
Membre du Comité du Conseil,
Nationalité suisse, né le 12.03.1953,
Domicilié à Rolle, Vaud

Formation: Médecin-vétérinaire,
Dr. Méd. vét.
Activité actuelle: Médecin
vétérinaire praticien
Autres activités: Vétérinaire FEI
(Fédération Equestre Internationale)

Formation: Dr. phil. nat. en géographie
Activité actuelle: Entrepreneur
Autres activités: Membre de
Conseils d'administration

Markus Wyss

Vice-Président du
Conseil d'administration,
Membre du Comité du Conseil,
Nationalité suisse, né le 04.11.1961,
Domicilié à Brütten, Zurich



Pascal Bétrisey

Membre du Conseil d'administration,
Nationalité suisse, né le 09.02.1960,
Domicilié à Jouxens-Mézery, Vaud

Formation: HEC Lausanne Analyste
financier AZEK
Activité actuelle: Conseiller
indépendant
Autres activités: Membre de
conseils d'administration

Formation: Lic. iur, brevet d'avocat
et brevet fédéral RP
Activité actuelle: Directrice Legal &
Compliance et Communication
Vaudoise Assurances
Autres activités: Membre du Conseil
de fondation de l'Ombudsman de
l'assurance privée et de la SUVA

Nathalie Follonier-Kehrli

Membre du Conseil d'administration
Nationalité suisse, née le 07.01.1975,
Domiciliée à Sion, Valais



Mireille Loroch

Membre du Conseil d'administration,
Nationalité suisse, née le 04.10.1961,
Domiciliée à Essertines-sur-Rolle, Vaud

Formation: Avocate
Activité actuelle: Avocate
Autres activités: Diverses activités
dans les secteurs culturels et associatifs

Formation: Diplômé de l'Institut des
Sciences Financières et d'Assurance de
Lyon et actuaire ASA
Activité actuelle: Directeur Actuariat
et Réassurances Vaudoise Assurances
Autres activités: Président et membre
de Conseils d'administration

Frédéric Traidmond

Membre du Conseil d'administration
Nationalité suisse, né le 17.03.1969,
Domicilié à Pully, Vaud



Comité de direction.



Julie Besson & Lola.

Directrice générale et propriétaire de Lola, Golden Retriever



Christina Schubiger & Helena.

Directrice développement et propriétaire d'Helena, vache grise rhétique



Stéphane Imholz & Cookie.

Directeur financier et propriétaire de Cookie, Jack Russell Terrier



Dan Cao & Ella.

Directeur transformation digitale, médical et projets transverses et propriétaire d'Ella, Rhodesian Ridgeback



Message de Julie Besson, Directrice générale.

Une transition réussie

L'année 2021 entrera dans l'histoire d'Epona comme celle des solutions. Mais il a d'abord fallu beaucoup d'énergie, de détermination et de persévérance, à tous les échelons de la coopérative, pour sortir d'une zone où les turbulences nous ont conduits à la limite de la rupture. Beaucoup de bonnes volontés ont été à l'œuvre, sans lesquelles nous n'aurions peut-être pas échappé à l'extinction des feux.

Ma première pensée va aux collaboratrices et collaborateurs de la coopérative. Je dois reconnaître qu'entre la protection des équipes internes et le service aux assuré.e.s externes, le point d'équilibre n'a pas toujours été facile à trouver. Durant toute l'année 2021, nous avons vécu en situation d'urgence, pas de routine. Dans ce contexte, il a souvent fallu aller à l'essentiel, renvoyant à plus tard le soin des détails. Ni nos équipes ni nos assuré.e.s n'en sont sortis complètement indemnes. A côté des coûts financiers et des dégâts d'image, il y a eu un coût humain. Nos collaboratrices et collaborateurs sont allés jusqu'au bout de leurs réserves physiques et morales pour, d'abord, maintenir le bateau à flot, puis lui redonner de l'élan, enfin le remettre dans la bonne direction. A toutes et à tous, je dis ici ma gratitude. Vous avez été exemplaires et nous ne l'oublierons pas. Mes remerciements vont également aux membres du Conseil d'administration, dont le soutien a été indéfectible, et aux dirigeant.e.s de La Vaudoise qui, dès l'été 2021, ont accompagné et rendu possible le renouveau d'Epona.

Nous n'avons jamais rien caché à nos assuré.e.s. de nos difficultés et des mesures prises pour y remédier. Elles n'ont été agréables pour personne. Nous avons dû interrompre le standard téléphonique et arrêter de traiter les courriels au fur et à mesure de leur arrivée. Nous avons dû orienter les assurés vers des formulaires online. Plus généralement, nous avons dû et nous devons encore adapter nos prestations et notre tarification. J'aimerais dire ici à celles et ceux, parmi nos assuré.e.s, qui pensent que ces mesures ont été prises de gaieté de cœur, qu'ils se trompent profondément. Le contraire est vrai. Nous avons toujours agi par obligation, pour des questions d'efficacité, afin de pouvoir nous concentrer sur l'essentiel, tout en recrutant et formant du personnel supplémentaire. Nous comprenons parfaitement les frustrations qui en ont résulté. De notre côté, nous avons toujours tout fait pour revenir au plus vite à un mode opérationnel permettant de garantir les standards de qualité qui ont fait la réputation d'Epona, c'est-à-dire un service, mais également une écoute et de la disponibilité. A titre personnel, je peux en témoigner : l'investissement des équipes d'Epona pour affronter, absorber et remédier à la surcharge de travail a été total. Et en tout temps, nos assuré.e.s et leurs animaux sont demeurés notre préoccupation principale. Sans oublier que nous avons toujours honoré tous nos engagements financiers. Dans leur grande majorité, nos assuré.e.s ont compris et adhéré à nos efforts, et nous sont restés fidèles. Merci pour la confiance accordée.

Revenons aux solutions qui ont été trouvées et mises en place en 2021. La première, centrale, est celle de la structure juridique et de la gouvernance. L'année 2021 a été mise à profit pour préparer le transfert des activités opérationnelles de la coopérative vers une société anonyme (Epona SA). Ce transfert est devenu effectif au 1^{er} janvier 2022. Il marque un tournant historique qui assure la pérennité de nos activités. La deuxième, tout aussi essentielle, est celle des finances. Depuis l'été 2021, nous sommes entrés dans le giron de La Vaudoise, qui a fait le choix visionnaire d'investir dans l'avenir d'Epona. Il en résulte une solidité financière à toute épreuve. Nous avons désormais les moyens de nos ambitions.

Mais ces deux solutions ne suffiraient pas si un troisième volet n'était pas en plein déploiement. Il s'agit de la restructuration en profondeur de notre portefeuille d'assurances. Un processus délicat. D'une manière générale, nous devons en effet procéder à la transformation de nos produits-prestations, accompagnée d'une augmentation de nos tarifs, afin d'absorber l'augmentation spectaculaire de la sinistralité chez nos assuré.e.s. Nous observons cette tendance à la croissance des coûts vétérinaires depuis plusieurs années et nous n'avons pas d'autre choix que de nous y adapter. Le processus est délicat, d'une part, bien sûr, car il touche au portemonnaie de nos assuré.e.s, que nous devons en quelque sorte responsabiliser en leur faisant comprendre qu'il y a forcément un lien entre les coûts totaux de la santé animale et les primes payées. Assureurs et détenteurs d'animaux doivent absorber ensemble l'explosion des coûts vétérinaires. Délicat, d'autre part, car il s'agit d'un processus qui n'a pas véritablement de fin. Nos spécialistes font des prévisions et, sur cette base, fixent des tarifs, lesquels peuvent très bien ne pas s'avérer adéquats en fonction de l'évolution des comportements sur le terrain ou plus exactement dans les cabinets vétérinaires. Les progrès technologiques sont une réalité en santé vétérinaire aussi, sans oublier l'évolution des habitudes de consommation des propriétaires d'animaux qui tendent rarement vers une diminution des soins demandés.

Epona a retrouvé le chemin de la croissance, mais pas encore celui de la rentabilité. Ces prochaines années, ma tâche sera de réconcilier les deux courbes, tout en m'assurant que nos équipes retrouvent un rythme de travail propice à leur épanouissement et tout en fidélisant nos assuré.e.s à travers une communication ouverte et sincère. Je me réjouis de relever ce défi.



Julie Besson
Directrice générale



Soutien du Groupe Vaudoise à Epona.

Longue vie à Epona



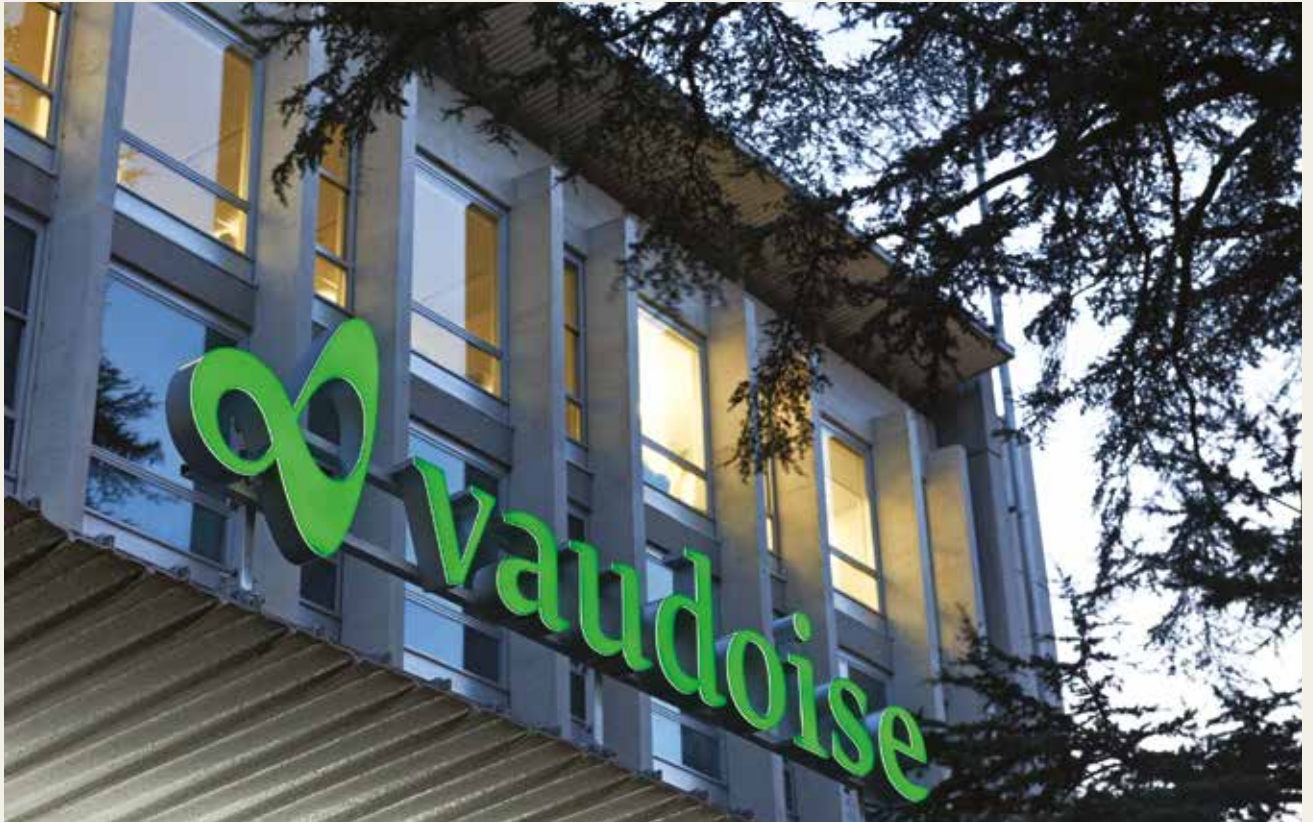
Les raisons du soutien du Groupe Vaudoise à Epona sont multiples. Il y a d'abord une parenté identitaire. Depuis 127 ans, le Groupe Vaudoise est détenu par une coopérative, ce qui lui vaut une fidélité sans faille aux valeurs mutualistes. Il y a ensuite une proximité actionnariale: le Groupe Vaudoise est sociétaire institutionnel de la coopérative Epona depuis plus de 20 ans. Il y aussi la proximité géographique et le même ancrage local à Lausanne. Enfin, il y a une convergence des prestations: les deux entités sont présentes sur le marché de l'assurance animalière.

Pour toutes ces raisons, le Groupe Vaudoise n'a pas hésité un instant lorsqu'il a été mis au courant des difficultés que traversait sa petite sœur Epona. Nous croyons en l'avenir d'Epona car nous croyons au potentiel des assurances pour animaux. Il s'agit certes d'un marché difficile, où les marges sont très réduites quand elles ne sont pas déficitaires; mais nous sommes convaincus qu'il va trouver son rythme de croisière.

D'emblée notre CEO, M. Jean-Daniel Laffely, a pris des engagements publics très clairs et rassurants. Il a déclaré que le Groupe Vaudoise tenait à l'existence de la coopérative et à la marque Epona et ne les remettrait pas en cause. Il s'est également engagé au maintien des places de travail. Ces promesses ont toutes été tenues. La coopérative Epona reste actionnaire de la nouvelle entité Epona SA, l'indépendance de la marque Epona est garantie, enfin les effectifs d'Epona ont même augmenté de plus de 10%.

Encourager par les mots, c'est bien, soutenir par les actes, c'est mieux. Une fois prise la décision de venir en aide à Epona, le Groupe Vaudoise s'est engagé à fond. Outre les capitaux mis à disposition, nous avons apporté notre savoir-faire en termes de gouvernance, de gestion financière et technique d'une compagnie d'assurances. Deux de nos représentants ont pris place au Conseil d'administration d'Epona, la soussignée et M. Frédéric Traimond, chef du département Actuariat et Réassurances et Chief Risk Officer.





Avocate de formation, spécialisée dans la réglementation des assurances privées, j'exerce la fonction de secrétaire générale du Groupe Vaudoise. M. Traimond maîtrise toute la problématique de la structuration et la tarification d'un produit d'assurance.

Le portefeuille monothématique d'Epona pose des défis spécifiques en termes de rentabilité. Dans un secteur d'activités où règne le temps long, il est parfois utile de pouvoir compenser des pertes temporaires dans tel secteur par des gains dans tel autre. Mais si, comme Epona, l'on n'est actif que dans un seul domaine – l'assurance pour animaux –, cette solution n'est pas disponible, ce qui peut provoquer des difficultés majeures, insurmontables sans soutien externe.

Le Groupe Vaudoise a très vite compris que tel était le problème. Il a donc décidé d'intervenir pour subvenir, temporairement, aux besoins financiers d'Epona.

Problème identifié; remède administré. Reste à faire preuve de persévérance pour que la cure déploie tous ses effets. Nous sommes tous conscients qu'il faudra un peu de patience avant qu'Epona retrouve la croissance rentable et la stabilité qu'elle a connues par le passé. Nous sommes prêts à nous engager aussi longtemps que nécessaire pour que le succès soit au rendez-vous.

Pour terminer, un mot sur le Groupe Vaudoise. En 2021, il a réalisé un bénéfice consolidé de plus de 134,2 millions, malgré un contexte difficile. Les fonds propres ont augmenté pour atteindre plus de 2,4 milliards. Notre stratégie mutualiste nous a permis en outre de redistribuer des excédents à nos assurés. Depuis dix ans, cette stratégie aura permis la redistribution de près de CHF 330 millions.

Le Groupe Vaudoise Assurances, ce sont plus de 1'700 collaboratrices et collaborateurs, dont une centaine d'apprenants, dans toute la Suisse. La Vaudoise est la seule compagnie d'assurances privées «toutes branches» indépendante de Suisse romande. Nous avons par ailleurs été sacré meilleur employeur par Bilan deux fois durant les trois dernières années, et avons également été élu premier assureur en termes de satisfaction clients par Comparis et Bonus.ch.

En unissant son destin au Groupe Vaudoise, Epona fait un choix qui lui permet de compter sur un partenaire solide financièrement, qui vit lui-même les valeurs d'une coopérative, qui a son siège à Lausanne et qui place l'humain au cœur de ses préoccupations. Sur la base de tous ces éléments positifs, l'avenir d'Epona peut être considéré avec optimisme.

Longue vie à Epona!



Nathalie Follonier
Directrice Legal &
Compliance et Communication
Vaudoise Assurances

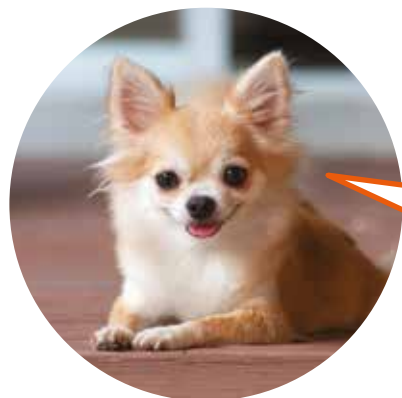
L'esprit tranquille, en toutes circonstances.

Epona & Europ Assistance

Le bien-être de l'animal est l'objectif principal d'Epona. Parfois, atteindre cet objectif exige de venir en aide au propriétaire de cet animal. Par exemple, lorsqu'un imprévu survient durant un déplacement en Suisse ou un voyage à l'étranger. Mais pas uniquement. La vie réserve bien des surprises parfois difficiles à gérer. D'où l'idée, née en 2017, de prévoir, en partenariat avec Europ Assistance, une protection pratiquement sans limite.

Le principe? Lorsqu'un imprévu ayant un impact sur la vie de votre animal de compagnie surgit, vous pouvez contacter un agent d'Europ Assistance qui prend la relève et s'occupe de tout: par exemple la recherche d'un vétérinaire à l'étranger ou un rapatriement ou la recherche d'un dog sitter ou encore l'achat des aliments pour votre chien ou votre chat.

Ces services et prestations sont accessibles 7j/7 et 24h/24, partout dans le monde. Le partenariat avec Europ Assistance, un prestataire qui jouit d'une longue expérience couronnée de succès, illustre l'esprit d'innovation qui anime les équipes d'Epona dans le but d'apporter une valeur ajoutée à ses assurés.e.s.



Maladie à l'étranger

Je m'appelle Lola et suis une Chihuahua. Je suis soudainement tombée malade alors que j'étais en vacances à l'étranger. Ne parlant pas la langue, mes propriétaires ont fait appel à Europ Assistance pour m'aider. Les équipes d'Europ Assistance ont tout de suite pris les choses en main et cherché un vétérinaire et organisé le transport pour moi. Durant le traitement, Europ Assistance a même payé une nuit d'hôtel à mes propriétaires. Ainsi ils ont pu rester à proximité de la clinique vétérinaire, ce qui leur a évité de nombreux aller-retours vers leur hôtel.

Déménagement

Je m'appelle Sherlock. Oui, comme le détective. D'habitude, je n'ai pas l'air si grincheux, mais là, c'en est trop! Je déteste les cartons! Heureusement que Watson a demandé de l'aide à Europ Assistance, qui a organisé et pris en charge une nuit en pension, loin des cartons!





Plus de propriétaire

Je m'appelle Don Giovanni. Ma propriétaire est malheureusement décédée. Je me sens très seul. J'ai été soulagé qu'Europ Assistance m'aide à trouver un nouveau chez moi; maintenant, j'ai une famille d'accueil qui est vraiment très gentille avec moi.

Aide lors des recherches

Je m'appelle Rufus et je suis un petit aventurier. Malheureusement, je me suis perdu pendant 3 jours. J'ai tellement eu peur ! Heureusement qu'Europ Assistance a aidé ma famille dans les démarches de recherche. Quelqu'un m'a reconnu grâce à l'annonce qu'ils avaient fait paraître. Je serai plus prudent la prochaine fois!



Livraison de nourriture

Je m'appelle Boris. Mon propriétaire ne pouvait plus marcher pendant plusieurs semaines suite à son opération. Europ Assistance a fait livrer de la nourriture chez moi et rien que pour moi. Vous vous imaginez ?!



Recherche d'une pension

Normalement, ce sont les parents de Sylvie qui me gardent lorsque celle-ci doit s'absenter. Malheureusement, cette année, ils ont décidé de partir en vacances en même temps qu'elle. Elle a donc fait appel à Europ Assistance qui l'a aidée dans les recherches d'une pension pour moi; ils ont même organisé le transport. Voilà ce que j'appelle un traitement digne d'un roi!
- Simba



Commentaires sur l'exercice.

DÉROULEMENT DES AFFAIRES

L'année 2021 marque un tournant historique dans l'histoire d'Epona. En 2020, nous avons fait le dur constat d'une sinistralité fortement dégradée, de produits devenus non rentables, d'un retard opérationnel conséquent et de notre besoin imminent de capitaux pour faire face à la situation.

Nous avons annoncé que l'année 2021 serait celle des solutions. Nous avons tenu nos promesses. En juin 2021, nous avons conclu avec la Vaudoise un rapprochement de nos entités, permettant à Epona de se recapitaliser et d'envisager à nouveau l'avenir sereinement.

Ce rapprochement a conduit la Coopérative à opérer de grandes transformations juridiques et réglementaires. Une nouvelle entité est née: Epona SA, fruit de cette collaboration.

Il a encore fallu obtenir de la FINMA un agrément d'assurance pour la nouvelle SA, puis y transférer le patrimoine, toutes les activités opérationnelles ainsi que le portefeuille d'assurés de la Coopérative. L'ensemble de ces opérations a été mené dans un temps record et au 31.12.2021, le transfert de patrimoine de la coopérative à la SA a été finalisé. Il aura permis de sauver la Coopérative et le patrimoine d'Epona. Il permet à Epona SA de se lancer avec des fonds propres et un ratio SST confortables.

Le compte de résultat de l'année 2021 illustre les pertes et profits enregistrés par la Coopérative jusqu'au moment du transfert de patrimoine, comptabilisé au 31.12.2021. Tandis que le bilan 2021 présenté dans ce rapport reflète le bilan de la coopérative à la suite de ce transfert. Désormais c'est Epona SA qui se concentrera sur l'activité d'assurance. Ce avec le soutien du groupe Vaudoise, devenu actionnaire majoritaire. La coopérative, elle, agira en tant que Holding, et conservera une participation minoritaire dans Epona SA.

Grâce aux fonds investis par la Vaudoise, à son expertise et son soutien opérationnel, Epona a pu rattraper son retard opérationnel dès l'été 2021. L'année 2021 accuse ainsi une sinistralité record, conséquence du retard accumulé en 2020 en sus d'une forte dégradation en 2021, qui vient lourdement peser sur le résultat, avec une perte nette de CHF 1.8 Mio dans les comptes de la Coopérative. Pour la Coopérative, l'année 2022 permettra de clôturer ce chapitre. Ayant renoncé à son agrément d'assureur, elle devra encore assainir sa situation financière lors de sa prochaine AG.

Elle devra également définir sa place et son rôle dans l'accompagnement du développement de sa filiale. Son histoire de 120 ans, son rôle de leader, ses valeurs, ses racines mutualistes, en font un atout indispensable pour soutenir la croissance et le rôle de la marque Epona sur le marché de l'assurance animalière.

Le dernier semestre 2021 a également été marqué par des analyses très poussées de nos portefeuilles, menées conjointement avec la Vaudoise.

Elles ont mis en lumière une tendance déjà constatée en 2020, à savoir une inflation exponentielle des coûts vétérinaires et des consultations. La majorité de nos produits, toutes espèces confondues, est impactée et des mesures d'envergure ont dû être lancées dès 2021 et se poursuivront tout au long de 2022.

Nos tarifs devront être augmentés, tant pour les nouvelles affaires que pour les contrats existants. Par ailleurs, nous devons renforcer nos contrôles et les mesures d'assainissement.

C'est le prix à payer pour un retour à la rentabilité, des équipes correctement dimensionnées et les développements technologiques indispensables pour garantir un service de qualité et une expérience client satisfaisante sur le long terme.

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

Malgré le contexte lié à la pandémie, une situation opérationnelle complexe et un probable dégât d'image pour Epona, l'année 2021 a été une excellente année en termes de développement des affaires avec 19.4% de croissance de son chiffre d'affaires.

Cette progression est liée d'une part à la croissance endogène de notre portefeuille, fruit de la croissance passée. D'autre part, l'année 2021 enregistre une croissance de 10.9% des nouvelles affaires par rapport à celles de 2020. Sur le segment des chiens et chats, le développement des nouvelles affaires ralentit avec un chiffre des nouvelles affaires 2021 semblable à celui de 2020.

En revanche, la croissance des nouvelles affaires chevaux est de 17% supérieure à celle de l'année 2020 et les nouvelles affaires réalisées via nos partenaires progressent de 40%.

Cette situation s'explique par l'excellent travail mené sur le terrain par nos agents qui contribuent à valoriser nos produits et la relation client. A contrario les produits vendus essentiellement on-line sont davantage victimes de notre e-réputation actuelle. Nos partenaires sont épargnés par ce phénomène.

En ce qui concerne les ventes on-line :

Compte-tenu du contexte, nous avons délibérément au second semestre 2021 diminué notre présence sur les réseaux sociaux et notre investissement dans le référencement.

- Le chiffre des nouvelles affaires généré par le référencement Internet (Google Ads) est de KCHF 897 versus KCHF 800,6 pour 2020 (+12%)
- Celui généré par les réseaux sociaux est de KCHF 273 en 2021 vs KCHF 267,5 en 2020 (+2%).

Commentaires des comptes.

PRIMES

Les primes brutes 2021 progressent de 19.4% et dépassent les CHF 14 millions en 2021. Cette croissance du portefeuille est portée en premier lieu par une croissance de 24% du segment des chiens qui atteint à lui seul 49% des primes brutes, suivi du segment des chevaux, qui avec 11% de croissance, représente 37% de notre chiffre d'affaires et enfin le segment des chats avec 22% de croissance.

La croissance naturelle du marché des chiens et chats continue de bénéficier à Epona. Le développement des affaires chevaux est dû à la fois à la qualité de nos produits et à l'excellent travail mené par nos agents sur le terrain. Les primes cédées aux réassureurs représentent 48% des primes brutes.

SINISTRES

L'augmentation des sinistres payés bruts de 109% est sans précédent. Elle s'explique d'une part par une très forte inflation à la fois des coûts des prestations et de leur nombre pour les chiens, chats et chevaux et d'autre part par le rattrapage des retards de 2020. Les assainissements et adaptations de produits amorcés en 2021, se poursuivront en 2022 sur l'ensemble des portefeuilles afin de revenir à une sinistralité maîtrisée ces prochaines années. Les sinistres et provisions techniques cédés aux réassureurs représentent 41% des charges des sinistres brutes (paiements et provisions techniques).

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont en hausse de 14%. Cette hausse s'explique par les facteurs suivants:

D'une part, les frais extraordinaires (juridiques et réglementaires) liés à la restructuration d'Epona de KCHF 545 viennent augmenter les frais de gestion de +51%. D'autre part le renforcement de l'équipe opérationnelle, rendu nécessaire pour faire face au développement du portefeuille et à la croissance des sinistres, conduit à une hausse des frais de personnel de 14%. En revanche, les frais d'acquisition connaissent une baisse de 7% liée à un redimensionnement de l'équipe de vente et à une diminution des frais de commissionnement des ventes on-line. La part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion s'élève à 46%.

RÉSULTAT DES PLACEMENTS

Les produits des placements sont en très forte augmentation (+615%) par rapport à l'exercice précédent. La cession des immeubles à Epona SA et à la Vaudoise a permis de générer de substantielles plus-values pour CHF 1.736 Mio. Par ailleurs, la situation sur les marchés financiers a été nettement plus favorable que l'année précédente et les plus-values réalisées et non-réalisées sur nos placements ont augmenté de KCHF 234 en 2020 à KCHF 406 en 2021.

Les charges financières ont de leur côté augmenté de 123%. Des moins-values ont notamment dû être enregistrées sur la vente de positions au cours de l'année pour un montant de KCHF 161 en 2021 contre KCHF 27 en 2020.

États financiers.

Bilan.

| ACTIFS | ANNEXE | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|---|---------------|-------------------|-------------------|
| | | | en CHF |
| Placements | 1 | 596'016 | 9'864'153 |
| Biens immobiliers | | - | 1'733'452 |
| Participations | 2 | 596'016 | - |
| Titres à revenu fixe | | - | 5'418'267 |
| Actions | | - | 1'524'152 |
| Autres placements | | - | 1'188'282 |
| Liquidités | | - | 1'003'580 |
| Part des réassureurs dans les provisions techniques | 4 | 20'625 | - |
| Immobilisations corporelles | | - | 51'301 |
| Immobilisations incorporelles | 5 | - | 1'053'400 |
| Créances nées d'opérations d'assurance | 3,7 | - | 895'250 |
| Autres créances | 7 | 413'265 | 36'868 |
| Comptes de régularisation | | - | 142'094 |
| TOTAL DES ACTIFS | | 1'029'906 | 13'046'646 |

Bilan.

| PASSIFS | ANNEXE | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|--|---------------|-------------------|-------------------|
| | | | en CHF |
| Provisions techniques | 4 | 20'625 | 7'782'886 |
| Dettes nées d'opérations d'assurance | 6,7 | - | 70'959 |
| Autres passifs | 7 | 5'537 | 1'398'784 |
| Comptes de régularisation | 7,8 | 30'000 | 1'024'902 |
| TOTAL DES PROVISIONS ET DES DETTES EXTERNES | | 56'162 | 10'277'531 |
| Capital social | 9 | 3'952'350 | 3'952'200 |
| Réserves légales issues du bénéfice | 9 | 461'000 | 461'000 |
| Réserves facultatives issues du bénéfice | 9 | (3'439'606) | (1'644'085) |
| Fonds de garantie | | 1'331'000 | 1'331'000 |
| Report de perte | | (2'975'085) | (2'159'170) |
| Perte | | (1'795'520) | (815'915) |
| TOTAL DES FONDS PROPRES | 9 | 973'744 | 2'769'115 |
| TOTAL DES PASSIFS | | 1'029'906 | 13'046'646 |

Compte de résultat.

| | ANNEXE | 2021 | 2020 |
|---|--------|---------------------|---------------------|
| | | | en CHF |
| Primes brutes | | 14'230'492 | 11'917'943 |
| Primes brutes cédées | | (6'819'672) | (131'664) |
| PRIMES POUR PROPRE COMPTE | | 7'410'820 | 11'786'279 |
| Variations des reports de primes | | (866'790) | (949'115) |
| Variations des reports de primes: part des réassureurs | | 358'127 | - |
| PRIMES ACQUISES POUR PROPRE COMPTE | | 6'902'157 | 10'837'164 |
| Autres produits de l'activité d'assurance | | 391'645 | 333'765 |
| TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ TECHNIQUE D'ASSURANCE | | 7'293'802 | 11'170'929 |
| Charges des sinistres: montants bruts | | (14'169'649) | (6'800'226) |
| Charges des sinistres: part des réassureurs | | 3'599'527 | 280'130 |
| Variation des provisions techniques brutes | 10 | (1'497'753) | (829'960) |
| Variation des provisions techniques: part des réassureurs | 10 | 2'883'640 | - |
| CHARGES DES SINISTRES POUR COMPTE PROPRE | | (9'184'235) | (7'350'056) |
| Frais d'acquisition et de gestion | | (5'484'428) | (4'807'128) |
| Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion | | 2'521'991 | - |
| FRAIS D'ACQUISITION ET DE GESTION POUR PROPRE COMPTE | | (2'962'437) | (4'807'128) |
| TOTAL DES CHARGES DE L'ACTIVITÉ TECHNIQUE | | (12'146'672) | (12'157'185) |

Compte de résultat.

| | ANNEXE | 2021 | 2020 |
|--|--------|--------------------|------------------|
| | | | en CHF |
| Produits des placements | 12 | 2'200 446 | 307'704 |
| Charges financières et frais de gestion des placements | 13 | (236'079) | (105'813) |
| RÉSULTAT DES PLACEMENTS | | 1'964'367 | 201'891 |
| Autres produits financiers | | 654 | 1'148 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | | (2'887'849) | (783'217) |
| Autres produits | | 14'094 | 8'428 |
| Autres charges | | (5'736) | (38'889) |
| Produits extraordinaires | 14 | 3'600'000 | - |
| Charges extraordinaires | 15 | (2'510'491) | - |
| PERTE AVANT IMPÔTS | | (1'789'982) | (813'678) |
| Impôts directs | | (5'537) | (2'237) |
| PERTE | | (1'795'520) | (815'915) |

Tableau des flux de trésorerie.

| | 2021 | 2020 |
|---|--------------------|------------------|
| | | en CHF |
| PERTE | (1'795'520) | (815'915) |
| AMORTISSEMENTS/CORRECTIONS DE VALEURS SUR... | | |
| Immobilisations corporelles | 28'650 | 34'596 |
| Immobilisations incorporelles | 180'036 | 188'942 |
| Placements | | |
| Bénéfices et pertes réalisés sur les placements | (1'980'956) | 18'025 |
| Pertes sur participations résultant de la restructuration | 2'510'491 | - |
| Plus-values non réalisées et amortissements/corrections de valeurs sur les placements | 16'678 | (192'930) |
| Apport à fonds perdus (abandon de parts sociales) | (3'600'000) | - |
| AUGMENTATION/DIMINUTION DES... | | |
| Reports de primes | 866'790 | 949'115 |
| Provisions techniques | 1'518'378 | 829'960 |
| AUGMENTATION/DIMINUTION DES ACTIFS ET DES PASSIFS | | |
| Part des réassureurs dans les reports de primes | (358'127) | - |
| Part des réassureurs dans les provisions techniques | (2'904'265) | - |
| Créances nées d'opérations d'assurance | (162'531) | 104'208 |
| Autres créances | (405'928) | (9'492) |
| Comptes de régularisation (actif) | 17'137 | (7'906) |
| Dettes nées d'opérations d'assurance | 2'750'072 | 8'106 |
| Autres passifs | 228'117 | 1'067'056 |
| Comptes de régularisation (passif) | 259'840 | 130'685 |
| FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION | (2'831'140) | 2'304'450 |

Tableau des flux de trésorerie.

| | 2021 | 2020 |
|--|------------------|--------------------|
| | en CHF | |
| Augmentation/diminution nette des placements | 1'410 | (2'796'767) |
| Investissement en immobilisations corporelles | (19'850) | (48'296) |
| Investissement en immobilisations incorporelles | (77'636) | (152'642) |
| FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT | (96'076) | (2'997'705) |
| Augmentation du capital | 3'600'150 | - |
| Diminution du capital | - | (100) |
| Diminution / augmentation des dettes liées à des instruments de taux | (900'000) | 900'000 |
| FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT | 2'700'150 | 899'900 |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE | (227'066) | 206'645 |

ÉTAT :

| | | |
|--|------------------|----------------|
| Liquidités au 1 ^{er} janvier | 1'003'580 | 798'291 |
| Écarts de cours sur les avoirs en trésorerie | - | (1'356) |
| Sortie de liquidités suite au transfert de patrimoine | (776'515) | - |
| Liquidités au 31 décembre | - | 1'003'580 |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE | (227'066) | 206'645 |
| Activités d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités | | |
| Libération du capital de la participation par apport en nature | 1'600'000 | - |

ANNEXE

Principes comptables.

En date du 3 décembre 2021, un contrat de transfert de patrimoine a été signé entre Epona société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux et Epona, Société d'assurance générale des animaux SA. Ce contrat définit les modalités de transfert des actifs et passifs, des contrats d'assurance et autres contrats ainsi que des rapports de travail. En date du 10 mars 2022, un avenant au contrat de transfert de patrimoine a été signé, précisant la date d'effet du transfert fixée au 31 décembre 2021. Le 16 décembre 2021, la société a renoncé à son agrément pour l'exploitation de l'activité d'assurance auprès de la FINMA. À la date de clôture, le plan de liquidation de l'agrément était toujours en cours.

I. GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre 32^{ème} du CO) et à l'Ordonnance de la FINMA sur la Surveillance des assurances – état au 15.12.2015).

Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

II. PLACEMENTS

Les placements en biens immobiliers étaient composés en 2020 de:

- l'immeuble d'exploitation (PPE), évalué au prix d'acquisition sous déduction d'amortissements dégressifs au taux de 3%;
- parts de fonds de placement évaluées à leur valeur de marché à la date de clôture.

Les variations de valeurs de ces actifs sont reconnues au compte de résultat.

La participation a été évaluée au prix d'acquisition sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles étaient composées de mobilier de bureau ainsi que de matériel informatique. Elles étaient évaluées au prix d'acquisition sous déduction d'amortissements dégressifs aux taux de 40%.

IV. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles étaient composées, pour l'essentiel, des investissements relatifs à la mise en place du nouvel environnement informatique. Elles étaient évaluées au prix de revient sous déduction d'amortissements linéaires sur une durée de 10 ans maximum.

V. PROVISIONS TECHNIQUES

Report de prime

Cette provision est déterminée par un calcul pro rata temporis des primes reconnues au compte de résultat.

Provisions pour sinistres en cours

Les provisions pour sinistres en cours sont composées des éléments suivants:

- Provisions pour sinistres à payer: elles sont déterminées par l'actuaire responsable comme la différence entre les sinistres ultimes et les paiements de sinistres cumulés à la date de référence. Les sinistres ultimes sont obtenus au moyen d'une combinaison de méthodes actuarielles déterminées conformément au plan d'exploitation approuvé par la FINMA.
- Provisions pour frais de gestion non-attribuables (ULAE, unallocated loss adjustment expenses): elles sont calculées en multipliant le nombre estimé de sinistres à régler par le montant moyen des frais de règlement par cas.

Autres provisions techniques

Deux types de provisions de sécurité et pour fluctuation sont prévues par le formulaire D du plan d'exploitation: une provision pour fluctuations, qui a pour objectif de couvrir les pertes inattendues provoquées par un niveau de provisionnement insuffisant, et une provision de sécurité qui est constituée pour faire face à des événements extraordinaires.

Seule la première provision est constituée pour un montant minimal qui est défini de sorte à ce que la valeur proche du marché des engagements d'assurance demeure couverte. Cette valeur se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements selon l'annexe 3 OS et du montant minimum selon l'article 41 al. 3 OS.

VI. RECONNAISSANCE DES PRIMES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Les primes brutes sont reconnues au compte de résultat lors de leur émission.



Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes des états financiers.

1. PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA VALEUR DE MARCHÉ

Sur un total des placements non-transférés de CHF 596'016 à fin 2021, aucun placement n'est évalué à la valeur de marché. A fin 2020 les placements suivants étaient évalués à la valeur de marché :

| | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|---|------------|------------------|
| | | en CHF |
| Biens immobiliers | - | 1'089'952 |
| Titres à revenu fixe | - | 5'418'267 |
| Actions | - | 1'524'152 |
| Autres placements* | - | 1'188'282 |
| PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA VALEUR DE MARCHÉ | - | 9'220'653 |

*Les Autres placements sont constitués de fonds de placements du marché monétaire.

2. PARTICIPATIONS

| RAISON SOCIALE | SIÈGE | CAPITAL EN CHF | % DU CAPITAL DÉTENU | % DES VOIX DÉTENUES |
|---|---------------|----------------|---------------------|---------------------|
| EPONA, Société d'assurance générale des animaux SA* | 1012 Lausanne | 3'035 000 | 10% | 10% |

*Société constituée le 3 mai 2021.

3. CRÉANCES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE

| | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|---|------------|----------------|
| | | en CHF |
| Créances sur les preneurs d'assurance | - | 983'905 |
| Créances sur les agents et les intermédiaires | - | - |
| Créances sur les entreprises d'assurance | - | 101'824 |
| Correctif d'actif | - | (190'479) |
| TOTAL | - | 895'250 |

4. PROVISIONS TECHNIQUES

Un traité de réassurance en quote-part à 100% avec Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA a été mis en place en décembre 2021 pour couvrir les risques liés à quelques contrats d'assurés du Liechtenstein arrivant à échéance courant 2022 et non-transférés à EPONA, Société d'assurance générale des animaux SA au 31 décembre 2021.

| | PROVISIONS TECHNIQUES (BRUTES) | | PARTS DES RÉASSUREURS | | PROVISIONS TECHNIQUES POUR PROPRE COMPTE (NETTES) | |
|------------------------------------|--------------------------------------|------------------|--------------------------|----------|--|------------------|
| | 31.12.21 | 31.12.20 | 31.12.21 | 31.12.20 | 31.12.21 | 31.12.20 |
| | en CHF | | | | | |
| Reports de primes | 12'597 | 5'070'484 | 12'597 | - | - | 5'070'484 |
| Provisions pour sinistres en cours | 7'841 | 2'575'680 | 7'841 | - | - | 2'575'680 |
| Autres provisions techniques | 187 | 136'722 | 187 | - | - | 136'722 |
| TOTAL | 20'625 | 7'782'886 | 20'625 | - | - | 7'782'886 |

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles étaient constituées, pour l'essentiel, d'investissements relatifs à la mise en place et au développement d'un nouvel environnement informatique.

| 6. DETTES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|--|------------|---------------|
| | en CHF | |
| Dettes envers les preneurs d'assurance | - | 11'543 |
| Dettes envers les agents et intermédiaires | - | 40'952 |
| Dettes envers les entreprises d'assurance | - | 18'464 |
| TOTAL | - | 70'959 |

7. CRÉANCES ET DETTES ENVERS DES PARTIES LIÉES

| | TIERS | SOCIÉTAIRES ET SOCIÉTÉS PROCHES | ORGANES | TOTAL 31.12.21 |
|--|-------|---------------------------------------|---------|-------------------|
| | | | | en CHF |
| Créances nées d'opérations d'assurance | - | - | - | - |
| Autres créances | - | 413'265 | - | 413'265 |
| Dettes nées d'opérations d'assurance | - | - | - | - |
| Autres passifs | 5'537 | - | - | 5'537 |
| Comptes de régularisation | - | - | 30'000 | 30'000 |

| | TIERS | SOCIÉTAIRES ET SOCIÉTÉS PROCHES | ORGANES | TOTAL 31.12.20 |
|--|-----------|---------------------------------------|---------|-------------------|
| | | | | en CHF |
| Créances nées d'opérations d'assurance | 895'250 | - | - | 895'250 |
| Autres créances | 36'868 | - | - | 36'868 |
| Dettes nées d'opérations d'assurance | 70'959 | - | - | 70'959 |
| Autres passifs | 1'398'784 | - | - | 1'398'784 |
| Comptes de régularisation | 908'402 | - | 116'500 | 1'024'902 |

8. COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS

| | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|----------------------------------|---------------|------------------|
| | | en CHF |
| Primes payées d'avance | - | 826'746 |
| Autres comptes de régularisation | 30'000 | 198'156 |
| TOTAL | 30'000 | 1'024'902 |

9. ÉTAT DES FONDS PROPRES

| | CAPITAL SOCIAL | RÉSERVES LÉGALES ISSUES DU BÉNÉFICE | RÉSERVES FACULTATIVES ISSUES DU BÉNÉFICE | TOTAL DES FONDS PROPRES |
|--|-------------------|--|---|-------------------------------|
| | en CHF | | | |
| ÉTAT AU 31.12.2019 | 3'952'300 | 461'000 | (828'170) | 3'585'130 |
| Versement des dividendes | - | - | - | - |
| Emission/(Rachat) de parts sociales, net | (100) | - | - | (100) |
| Pertes | - | - | (815'915) | (815'915) |
| ÉTAT AU 31.12.2020 | 3'952'200 | 461'000 | (1'644'085) | 2 769'115 |
| Versement des dividendes | - | - | - | - |
| Emission/(Rachat) de parts sociales, net | 150 | - | - | 150 |
| Pertes | - | - | (1'795'520) | (1'795'520) |
| ÉTAT AU 31.12.2021 | 3'952'350 | 461'000 | (3'439'605) | 973'745 |

10. VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

| | PROVISIONS TECHNIQUES (BRUTES) | | PART DES RÉASSUREURS | | PROVISIONS TECHNIQUES POUR PROPRE COMPTE (NETTES) | |
|---|-----------------------------------|----------------|-------------------------|----------|--|----------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| | en CHF | | | | | |
| Variation des provisions pour sinistres en cours | 1'571'492 | 904'652 | (2'883'640) | - | (1'312'148) | 904'652 |
| Variation des autres provisions techniques | (73'739) | (74'692) | - | - | (73'739) | (74'692) |
| TOTAL | 1'497'753 | 829'960 | (2'883'640) | - | (1'385'887) | 829'960 |

11. HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION (HORS FRAIS ET TVA)

| | 2021 | 2020 |
|------------------------------------|----------------|---------------|
| | en CHF | |
| Prestations en matière de révision | 154'800 | 80'000 |
| Autres prestations de services | - | - |
| TOTAL | 154'800 | 80'000 |

12. PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX

| | PRODUITS DES PLACEMENTS* | | PLUS-VALUES NON RÉALISÉES | | PLUS-VALUES RÉALISÉES | | | TOTAL | |
|----------------------|--------------------------|---------------|---------------------------|----------------|-----------------------|--------------|------------------|----------------|--|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | |
| | en CHF | | | | | | | | |
| Biens immobiliers | 12'951 | 14'548 | - | 73'066 | 1'806'886 | 9'046 | 1'819'837 | 96'660 | |
| Participations | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Titres à revenu fixe | 17'805 | 31'982 | - | 85'652 | 1'774 | - | 19'579 | 117'634 | |
| Actions | 27'458 | 24'523 | - | 64'517 | 331'360 | - | 358'818 | 89'040 | |
| Autres placements | - | 764 | - | - | - | - | - | 764 | |
| Divers | - | 2'125 | - | 1'481 | 2'212 | - | 2'212 | 3'606 | |
| TOTAL | 58'214 | 73'942 | - | 224'716 | 2'142'231 | 9'046 | 2'200'446 | 307'704 | |

* Ces produits incluent les dividendes sur les actions, les coupons et les intérêts.

13. CHARGES FINANCIÈRES ET FRAIS DE GESTION DES PLACEMENTS

| | CHARGES EN COURS* | | MOINS-VALUES NON RÉALISÉES ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION | | MOINS-VALUES RÉALISÉES | | | TOTAL | |
|----------------------|-------------------|---------------|--|---------------|------------------------|---------------|----------------|----------------|--|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | |
| | en CHF | | | | | | | | |
| Biens immobiliers | 23'112 | 22'445 | - | 20'000 | 4'650 | - | 27'762 | 42'445 | |
| Participations | - | - | 16'678 | - | - | - | 16'678 | - | |
| Titres à revenu fixe | - | - | - | - | 143'439 | - | 143'439 | - | |
| Actions | - | - | - | - | - | 27'071 | - | 27'071 | |
| Autres placements | - | - | - | 8'950 | 11'086 | - | 11'086 | 8'950 | |
| Divers | 35'013 | 24'510 | - | 2'837 | 2'100 | - | 37'113 | 27'347 | |
| TOTAL | 58'125 | 46'955 | 16'678 | 31'787 | 161'275 | 27'071 | 236'079 | 105'813 | |

* Ces charges incluent les frais de gestion liés à l'immeuble et les coûts de gestion de fortune externes.

14. PRODUITS EXTRAORDINAIRES

| | 2021 | 2020 |
|---|------------------|----------|
| | en CHF | |
| Contribution à fonds perdus (abandon de parts sociales) | 3'600'000 | - |
| TOTAL | 3'600'000 | - |

| 15. CHARGES EXTRAORDINAIRES | 2021 | 2020 |
|--|------------------|-------------|
| | | en CHF |
| Pertes sur participation résultant de la restructuration | 2'510'491 | - |
| TOTAL | 2'510'491 | - |

| 16. TRANSACTIONS IMPORTANTES AVEC DES PARTIES LIÉES | 2021 | 2020 |
|--|-------------|-------------|
| | | en CHF |
| Primes brutes cédées | (6'819'672) | - |
| Variation des reports de primes cédée | 345'530 | - |
| Charges des sinistres cédées | 3'599'527 | - |
| Variation des provisions techniques cédée | 2'883'640 | - |
| Frais d'acquisition et de gestion cédés | 2'521'991 | - |
| Plus-values réalisées sur biens immobiliers | 1'736'150 | - |
| Contribution à fonds perdus (abandon de parts sociales) | 3'600'000 | - |
| Pertes sur participation résultant de la restructuration | (2'510'491) | - |

17. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel de l'exercice 2021 se montent à CHF 2,333,010 (2020: CHF 2,047,423). Elles sont incluses dans le poste Frais d'acquisition et de gestion.

18. INDEMNITÉS PERÇUES AU TITRE DES ALLOCATIONS POUR PERTE DE GAIN (APG)

Les indemnités perçues au titre des allocations pour perte de gain incluses dans le poste Frais d'acquisition et de gestion se décomposent comme suit:

| | 2021 | 2020 |
|---|---------------|----------------|
| | | en CHF |
| Réduction de l'horaire de travail (RHT) | 55'493 | 106'798 |
| Autres APG | 3'551 | 1'140 |
| TOTAL | 59'044 | 107'938 |

| 19. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|--|-------------------|-------------------|
| | | en CHF |
| Immobilisations corporelles | 28'650 | 34'596 |
| TOTAL | 28'650 | 34'596 |
| Immobilisations incorporelles | 180'036 | 188'942 |
| TOTAL | 180'036 | 188'942 |

20. VALEUR RÉSIDUELLE DES ENGAGEMENTS DE LEASING

Les engagements de leasing qui ne sont pas échus ou ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois présentaient la structure d'échéance suivante à fin 2020. Pour 2021, il n'y a plus d'engagement de leasing étant donné que les contrats ont été transférés à EPONA, Société d'assurance générale des animaux SA.

| | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|---------------|-------------------|-------------------|
| | | en CHF |
| Jusqu'à 1 an | - | - |
| De 1 à 5 ans | - | 193'595 |
| Plus de 5 ans | - | - |
| TOTAL | - | 193'595 |

21. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE EN GARANTIE DES PROPRES DETTES ET ACTIFS GREVÉS D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

| | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|
| | | en CHF |
| Valeurs comptables de la fortune liée | 100'000 | 9'172'243 |
| TOTAL | 100'000 | 9'172'243 |

22. EMPLOIS À PLEIN TEMPS

Durant l'exercice sous revue, le nombre d'emplois à plein temps était supérieur à 10. Au 31 décembre 2021, l'ensemble du personnel a été transféré à EPONA, Société d'assurance générale des animaux SA.

Proposition sur l'utilisation de la perte au bilan.

| | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|---|--------------------|--------------------|
| | | en CHF |
| Report de perte | (2'975'085) | (2'159'170) |
| Perte de l'exercice | (1'795'520) | (815'915) |
| PERTE PORTÉE AU BILAN | (4'770'605) | (2'975'085) |
| PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: | | |
| Perte portée au bilan | (4'770'605) | (2'975'085) |
| REPORT À NOUVEAU | (4'770'605) | (2'975'085) |



KPMG SA
Avenue du Théâtre 1
Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des sociétaires d'EPONA société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'EPONA société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.


Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Conformément à l'art. 33 des statuts d'EPONA société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux, nous avons vérifié si la gestion était conforme aux prescriptions légales.

En outre, nous attestons que la proposition relative au report à nouveau de la perte au bilan ainsi que la tenue à jour de la liste des sociétaires sont conformes à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous attirons votre attention sur le fait que la moitié du capital social et des réserves légales n'est plus couverte (art. 903 al. 3 CO).

KPMG SA



Jean-Marc Wicki
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Chouaa Halabi
Expert-réviser agréée

Lausanne, le 14 avril 2022

epona.

L'assurance suisse pour les animaux.